



DOSSIERS SUR LA HONGRIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE HONGRIE 2004

www.kum.hu

La Hongrie dans l'Union européenne

Le continent européen s'étend, selon les indices statistiques généralement admis, sur un territoire de plus de 10 millions de km² dont 93 000 appartiennent à l'État hongrois. Près de 50 pays se trouvent sur ce continent et l'effectif total de leur population dépasse les 700 millions. La Hongrie compte 10 millions d'habitants auxquels s'ajoutent 3 millions de personnes de souche hongroise qui vivent dans les pays voisins. Cela signifie qu'environ 1,8-1,9 % des Européens sont des Hongrois. Un pour-cent du territoire et près de deux pour-cent de la population – est-ce beaucoup ou peu ? Quel est le poids réel de la Hongrie et des Hongrois au sein de l'Europe ?

A cet égard, notre réponse est formelle. Depuis que les ancêtres de la nation hongroise ont traversé à cheval les cols des Carpates et ont fondé un État, la Hongrie fait partie de l'histoire européenne et influe plus ou moins sur le destin de notre continent. Depuis mille cent ans, elle est présente sur la carte politique, économique et culturelle de l'Europe. Cela fait donc plus de dix siècles que ses habitants y ont élu domicile. Au cours de son passé, l'État hongrois était déjà



une puissance déterminante en Europe, mais aussi la proie de différents conquérants étrangers. De nos jours, sur la liste des cinquante pays européens, la Hongrie occupe une place intermédiaire entre les « grands » et les « petits ».

Naturellement, ce n'est pas la taille qui compte essentiellement. Il importe davantage que la Hongrie, comme toute autre nation, ait une histoire, une culture, des traditions propres, qu'elle possède de une langue à part, des valeurs économiques et politiques à elle. Au cours des onze siècles passés, ce pays – situé au cœur de l'Europe, entre l'Est et l'Ouest, – a connu bien des guerres et des ravages consécutifs. Après avoir enduré toutes les souffrances causées par les hostilités incessantes, il a mis à profit les périodes de paix et de calme relatifs pour bâtir et se relever. Il a préservé jusqu'à nos jours les valeurs les plus importantes de tout peuple, à savoir sa culture, sa langue maternelle, ses spécificités nationales, son identité propre. Contrairement à beaucoup d'autres peuples et nations soumis, il n'est pas tombé dans les oubliettes de l'histoire, il ne s'est pas fondu dans l'immense creuset continental appelé Europe à partir des XII-XIII^{es} siècles. Certes, le pouvoir unificateur de ce creuset était beaucoup plus faible que celui de la

La Hongrie en un coup d'œil



L'Etat hongrois se situe au coeur de l'Europe depuis plus de mille ans. Son fondateur, le roi saint Etienne, couronné en l'an 1000, a délibérément établi des relations étroites avec les royaumes chrétiens du continent européen. A partir du 1^{er} mai 2004, date à laquelle la Hongrie deviendra membre de l'UE, elle fera partie intégrante de cette communauté politique et économique et en partagera les valeurs.

Superficie: 93 000 km²
Population: 10 162 000 habitants (en 2002)
Longueur des frontières d'Etat: 2 243 km
Pays limitrophes: Autriche, Slovaquie, Ukraine, Roumanie, Serbie-Monténégro, Croatie, Slovaquie
Langue officielle: hongrois
Statut constitutionnel: republique

Monnaie: forint (HUF)
PIB: 6876 euros/habitant (en 2002)
Capitale: Budapest
Villes principales:
Debrecen (211 000 habitants), Miskolc (185 000 habitants), Szeged (168 000 habitants), Pécs (162 000 habitants), Győr (130 000 habitants)

société nord-américaine au XVIII^e siècle et après, mais les vicissitudes de l'histoire européenne ont entraîné la disparition d'un nombre impressionnant de peuples, de nations, d'empires et d'États. Les Hongrois ont appris à s'adapter aux conditions, ils se sont montrés capables de se développer, de recevoir – et aussi de donner. Parallèlement à la naissance de leur Etat, ils ont, par exemple, adopté le christianisme qui imprègne toujours leur culture et leur idéologie.

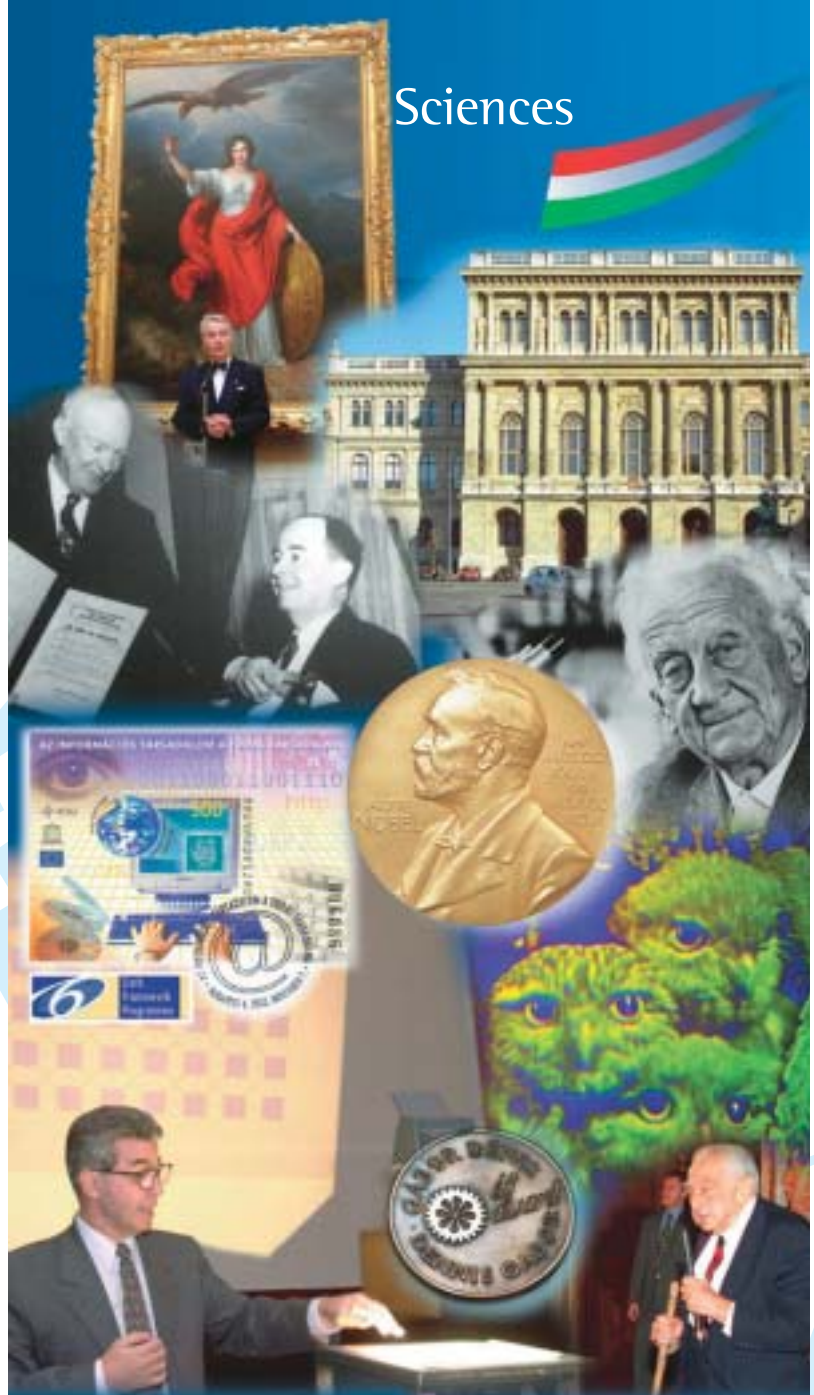
Dans la culture hongroise qui déborde les limites de l'art, les idées, les couleurs, les formes européennes ont fusionné avec l'esprit et les motifs typiquement hongrois. Ainsi les mélodies traditionnelles hongroises se sont-elles enrichies des éléments, des cadences et des intonations de la musique universelle. Ferenc Liszt (1811-1886) et Béla Bartók (1881-1945) appartiennent à l'humanité tout entière, mais les Hongrois les considèrent quand même comme les leurs en premier chef. Fiers de leurs grandes personnalités, ils les partagent néanmoins volontiers avec le reste du monde. Dans l'oeuvre d'Imre Kertész (1929-), Prix Nobel de littérature en 2002, considéré comme une icône nationale, ils perçoivent également les valeurs universelles. Les Hongrois sont fiers d'avoir enrichi le monde dans presque toutes les disciplines artistiques et scientifiques. Les peintres Victor Vasarely (1908-1997) et László Moholy-Nagy (1895-1946), les cinéastes István Szabó (1938-) et Miklós Jancsó (1921-), les savants Ede Teller (1908-2003), physicien nucléaire, János Neumann (1903-1957), inventeur de l'ordinateur, l'économiste Prix Nobel János Harsányi (1920-2000), ou Ernő Rubik (1944-), inventeur du cube magique portant son nom, étaient et sont les ambassadeurs de l'esprit et de la culture hongrois,



leurs interprètes inspirés partout dans le monde.

Pendant que la Hongrie et ses représentants font, depuis mille cent ans, partie intégrante de notre continent qu'ils ont enrichi de valeurs innombrables, ils ont en même temps beaucoup reçu d'elle, aussi bien que du reste du monde. Déjà notre grand roi, saint Etienne (975-1038), converti au christianisme et orientant son peuple vers l'axe principal du développement social et historique de l'époque, a fait les recommandations suivantes à son fils : « Le pays qui n'a qu'une seule langue est faible, honore donc les étrangers! ». Les représentants de plusieurs douzaines de peuples arrivés sur le sol hongrois y ont trouvé asile, foyer, puis patrie. Bien que la majorité de la population de Hongrie soit de nationalité hongroise, au fil des siècles, on a vu s'y établir divers autres éléments, des Français, des Allemands, des Italiens, des Polonais, des Turcs, des Juifs, et y vivent jusqu'à nos jours des Allemands, des Slovaques, des Serbes, des Roumains et des Tziganes, en tant que minorités nationales ou ethniques en partie autonomes. Ils n'ont jamais été considérés comme des indésirables par les Hongrois. Tout en prenant racine dans le pays, ils ont contribué à son enrichissement économique et culturel. Le père de l'un des plus grands génies poétiques hongrois, Sándor Petöfi (1823-1849), était par exemple de souche serbe, sa mère de souche slovaque. Mais tout ceux qui accomplissaient « simplement » leurs tâches – l'ouvrier, le paysan, l'artisan, le commerçant, – ont apporté leur aide au pays qui s'appelle aujourd'hui la Hongrie et à son peuple, les Hongrois.

La population hongroise est passablement hétérogène et pourtant unie. Au cours des siècles, elle a adopté des valeurs



Le carburateur, le stylo à bille, l'ampoule électrique au wolfram et au krypton, la radar- astronomie, les nouvelles normes métriques basées sur la lumière, la locomotive électrique avec convertisseur de phase, le langage numérique Basic, les roues du véhicule lunaire du programme Apollo ou le véhicule martien Sojourner – et l'on pourrait encore en citer longuement – sont tous des objets entièrement ou partiellement inventés par des chercheurs ou des ingénieurs hongrois. Parmi les lauréats du prix Nobel nous comptons une bonne douzaine de savants et de penseurs créatifs originaires de Hongrie dont le nom est bien connu à travers le monde et l'œuvre appartient à plusieurs pays. Mentionnons entre autres Albert Szent-Györgyi, découvreur de la vitamine C, Dénes Gábor, inventeur de l'hologramme, János Neumann, père de l'ordinateur moderne, György Oláh, qui a contribué à la mise au point de l'essence sans plomb, Ede Teller, pionnier dans l'étude des processus thermonucléaires et de la physique nucléaire. Au nombre des meilleurs savants hongrois d'aujourd'hui, il convient de citer Tamás Freund pour ses résultats obtenus dans l'exploration du cerveau humain, Tamás Roska, concepteur de l'ordinateur analogique, Szilveszter Vizi E. spécialiste en recherche pharmacologique et du système nerveux. La participation de la Hongrie au quatrième programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'UE, et à l'actuel sixième programme-cadre déjà en tant que membre de plein droit, illustre le rang de la science hongroise en Europe.



Innovation



Le cube magique d'Ernő Rubik est le symbole de l'esprit créatif hongrois. Aujourd'hui, si un grand nombre d'entreprises multinationales décident d'implanter leurs unités de production et leurs bases de recherche et de développement en Hongrie, c'est avant tout en raison de la main-d'œuvre bien formée et des excellents spécialistes. C'est dans ces centres de recherche que sont conçus une partie des nouveaux produits de Nokia, Ericsson, Siemens, General Electric, Knorr Bremse, Samsung, entre autres. L'entreprise pharmaceutique hongroise Richter-Gedeon consacre des sommes considérables à la recherche même en comparaison internationale. Le fabricant de logiciels Graphisoft, entreprise fondée en 1982, est l'un des leaders mondiaux dans le secteur de l'architecture, de l'installation et de la gestion d'établissements. Grâce à sa technologie de pointe dans l'enregistrement des données, la société anonyme Kúrt de sécurité informatique est devenue célèbre en Europe.

La relève des chercheurs est assurée par les lycées et les universités de Hongrie aux longues traditions. Les étudiants hongrois ont déjà obtenu de nombreuses médailles d'or aux olympiades internationales en mathématique, chimie et physique. En 2003, un Hongrois, Gábor Németh était le lauréat du Concours des jeunes savants de l'UE, tandis que sa compatriote Manuella Lukács s'est vu décerner le prix spécial de l'UE. Lors d'un concours de la NASA, les savants américains ont retenu la proposition d'une lycéenne hongroise, Bernadett Gál, quant au lieu d'atterrissage sur Mars de la sonde spatiale Spirit. De même, son camarade, Dávid Turczi, a été invité au centre spatial américain de Pasadena afin de participer à l'élaboration de l'itinéraire du véhicule censé explorer le sol de la planète rouge.



extérieures, a utilisé le savoir et les expériences d'autrui, tout en devenant, chemin faisant, une vraie nation européenne. Elle a gardé son identité propre sans perdre ses spécificités. On dirait que, durant les siècles passés, elle a constamment suivi le processus au terme duquel, en mai 2004, elle a rejoint l'Union européenne en tant que membre de plein droit. Il s'agit d'un mouvement d'intégration à l'échelle continentale dont l'essentiel réside dans la coopération, la réconciliation, l'acceptation de l'autre nécessitant une insertion et une adaptation réussies, comme le prouve l'expérience de la Hongrie. Malgré les antécédents historiques, son retour à l'Europe moderne n'a pas pu s'effectuer de façon automatique. Son adhésion à l'Union européenne, axe principal du développement sur notre continent, a nécessité un apprentissage et des préparatifs sérieux. C'était la seule manière pour la Hongrie de conserver et de renforcer ses traditions, ses coutumes et sa culture.

En dépit des multiples liens manifestes entre ses Etats, le continent européen n'a jamais été homogène. Moteurs du développement mondial pendant des siècles, ceux-ci n'ont pas réussi à résoudre leurs problèmes communs. De façon paradoxale, c'est justement le déclin de l'Europe – explicable aussi par les deux guerres mondiales – qui a permis de réaliser que les affaires de notre continent ne pouvaient être traitées pacifiquement et efficacement que la main dans la main. L'Europe a été reléguée au second plan, ce qui a fait comprendre aux dirigeants des Etats qui la composent que, séparément, ils n'étaient pas capables d'exploiter les possibilités économiques et politiques et de faire valoir leurs intérêts face à des concurrents forts. Parallèlement à d'autres aspirations,

c'est cette prise de conscience qui a conduit à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1952, de la Communauté économique européenne en 1957 et, enfin, de l'Union européenne en 1993. En près d'un demi-siècle, les nations européennes dressées les unes contre les autres et rivalisant entre elles, sont parvenues à un degré de cohésion encore jamais atteint. Grâce à un marché intérieur unique sans frontières, leurs économies quasiment fusionnées forment désormais un réseau intégré. A titre d'exemple, la création de la monnaie unique, l'euro, introduit en 2002, est le résultat de l'Union monétaire élaborée avec soin.

La coopération européenne a donc créé une communauté étroite qui – malgré ses insuffisances – relie entre eux les États concernés. En conséquence de cela, le risque d'exacerbation des conflits hérités du passé et des concurrences acharnées s'est trouvé réduit au minimum. Ces circonstances constituent des bases solides pour la paix et le développement de notre continent.

Dans d'autres régions de notre planète, on trouve peu d'exemples pareils pour l'union volontaire d'États souverains qui renoncent sans contrainte à de nombreux volets de leur indépendance nationale. Un processus de ce type s'est déroulé – dans des conditions totalement différentes – en Amérique du Nord et en Suisse, il y a 200 ans. Le résultat était partout le même : la naissance de la paix et de l'harmonie intérieures, la défense plus efficace et plus vigoureuse des intérêts grâce à l'unification des efforts. Ce qui distingue l'Europe d'aujourd'hui des États-Unis, de la Suisse ou d'autres États de type fédéral, c'est que, dans son cas, l'autonomie et l'existence séparée des nations vont de pair

avec la solidarité communautaire et que ces éléments forment une unité bien spéciale.

Pendant une longue période, la Hongrie – pareillement aux autres États de la région – n'avait pas la possibilité de s'intégrer à l'Europe en voie d'épanouissement et d'unification au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le système de Yalta, l'opposition idéologique, politique, militaire et économique de l'Est et de l'Ouest l'en ont empêchée. Le retour intégral de l'Europe centrale et orientale à la communauté des États formant l'autre moitié de notre continent est devenu possible à la suite de l'éclatement du bloc de l'Est dominé par l'Union soviétique (désagrégation de l'organisation du Traité de Varsovie, du COMECON, puis de l'URSS elle-même).

Cependant, dans le cas de la Hongrie, cette intégration n'a pas commencé par la dislocation du système de Yalta. Le rétablissement de la coopération avec les États d'Europe occidentale date en Hongrie de deux à trois décennies plus tôt. A l'issue de la période stalinienne et de la révolution de 1956, on a reconnu assez rapidement que ses intérêts lient la Hongrie à l'Europe de façon indéchirable. Dans le contexte international de l'époque, on ne pouvait d'abord avancer qu'à petits pas, aboutissant notamment à l'élargissement des relations commerciales. Cependant, la percée se faisait encore attendre même si la Hongrie – essuyant la réprobation de la plupart des pays socialistes – a adhéré relativement tôt aux principales organisations économiques et financières du monde : au GATT en 1973, puis à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international en 1982.

Le rétablissement effectif des relations entre la Hongrie et l'Europe de l'Ouest n'a pu débuter que dans la deuxième

moitié des années 1980 avec la diminution progressive de l'influence de l'Union soviétique et la restauration de l'autonomie des pays de l'Est, ainsi que le changement du système socio-politique opéré parallèlement. La Hongrie était l'un des chefs de file de ce mouvement. En ouvrant une brèche dans le « rideau de fer », en concluant (en même temps que les Polonais et les Tchécoslovaques) un Accord d'association avec les Communautés européennes, ayant replacé sur des bases nouvelles la coopération économique et commerciale, la Hongrie a montré l'exemple aux autres pays d'Europe centrale et orientale. Au début des années 1990, la Hongrie entretenait déjà des relations politiques étroites avec tous les États démocratiques occidentaux, ce qui encourageait en quelque sorte les autres pays de la région à accélérer leur transition.

De 1950 à 1990, l'Union soviétique et les autres pays socialistes ont joué un rôle déterminant dans les échanges extérieurs de la Hongrie. 70-75 % du chiffre d'affaires du commerce extérieur se réalisait avec eux. En conséquence des changements perceptibles à partir de la fin des années 1980, un revirement total s'est opéré sur le plan géographique. Actuellement, ce sont les économies d'Europe de l'Ouest, en particulier celles des pays membres de l'Union européenne, qui occupent les meilleures positions commerciales avec environ deux tiers des échanges contre une part de 15 à 20 % qu'ils détenaient auparavant. Le tournant ne s'arrêta pas là, puisque, parallèlement à l'essor du commerce, l'on a assisté à l'apparition de nouvelles formes de coopération économique dans les relations bilatérales. Au cours des quinze années écoulées depuis le début du changement de régime, les investissements

**L'acquis communautaire par chapitres
et les dérogations provisoires obtenues par la Hongrie**

Intitulé des chapitres de l'Acquis	Domaines concernés par les dérogations provisoires
1 Libre circulation des marchandises	–
2 Libre circulation des personnes	–
3 Libre circulation des services	Protection des investissements, niveau du capital initial des coopératives de crédit
4 Libre circulation des capitaux	Limitation des achats immobiliers et fonciers en Hongrie
5 Droit d'entreprise	–
6 Politique de la concurrence	Maintien des avantages fiscaux pour les gros investisseurs; avantages fiscaux pour les municipalités
7 Agriculture	Préparation des abattoirs; protection des régions viticoles; normalisation des cages de pondeuses
8 Pêche	–
9 Politique des transports	Limitation du cabotage; réglementation des véhicules trop lourds; dérogations au profit des compagnies MÁV et MALÉV
10 Fiscalité	Taux préférentiels de la TVA dans certains secteurs ; leur maintien à un niveau bas dans le cas des petites et moyennes entreprises ; accises
11 Union économique et monétaire	–
12 Statistiques	–
13 Politique sociale, emploi	–
14 Énergie	–
15 Politique industrielle	–
16 Petites et moyennes entreprises	–
17 Science et recherche	–
18 Enseignement et formation	–
19 Télécommunications et technologies d'information	–
20 Culture et politique de l'audiovisuelle	–
21 Politique régionale	–
22 Protection de l'environnement	Traitement des déchets d'emballage ; incinération des déchets dangereux ; évacuation des eaux usées dans les communes ; émission de substances polluantes par les grandes installations de chauffage
23 Protection des consommateurs	–
24 Coopération dans les domaines des Affaires intérieures et de la Justice	–
25 Union douanière	Importation de l'aluminium brut ; suppression des droits de douane ; gestion des zones franches
26 Relations économiques extérieures	–
27 Politique extérieure et de sécurité commune	–
28 Contrôle financier	–
29 Dispositions financières et budgétaires	–
30 Questions institutionnelles	–
31 Autres	–

étrangers, la participation occidentale à la privatisation, l'application des différentes formes de coopération dans le domaine de la production ont créé un système complexe de relations semblable à celui qui existe également entre les membres de l'Union. L'Accord d'association – communément appelé Accord européen – conclu en décembre 1991, a exercé un effet notable sur ce processus, en assurant des moyens supplémentaires pour le développement de la coopération financière, juridique et politique qui va au-delà du domaine commercial. Une chance a ainsi été offerte à la Hongrie pour entamer et accélérer son rapprochement avec les partenaires de l'Ouest dans des conditions réglementées, en recourant dans ce but aux formes et aux moyens toujours plus substantiels de la coopération.

Déjà avant la signature de l'Accord européen, la Hongrie a déclaré que son objectif principal était l'adhésion aux organisations euro-atlantiques, notamment à l'OTAN et à l'UE. Bien que différents, les processus y conduisant présentaient des analogies profondes dans la mesure où, dans les deux cas, il était question de créer les conditions sociales, politiques et économiques de la démocratie, puis de l'affermir. La Hongrie – à l'instar des autres pays candidats – devait négocier séparément avec les deux organisations sur son projet d'adhésion et prouver à chacune d'elles sa capacité de remplir les critères requis. Dans le cas de l'OTAN, le processus était un peu plus rapide, étant donné que la Hongrie – avec la Pologne et la Tchéquie – a été admise dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en mars 1999.

Le décalage de temps entre les deux adhésions peut s'expliquer par le fait que, dans le cas de l'Union européenne, ce n'est pas seulement dans un domaine rela-

Arts



Les représentants de la culture hongroise ont fait œuvre durable non seulement dans la littérature et la musique, mais aussi dans d'autres domaines artistiques. Les quelques noms énumérés ci-dessous ne constituent qu'une infime parcelle d'un trésor culturel aux multiples facettes dont s'enrichira l'Union européenne après l'adhésion de la Hongrie. Parmi les cinéastes hongrois de renom citons tout d'abord Ferenc Rófusz, István Szabó et Vilmos Zsigmond, tous titulaires d'un Oscar, le premier pour son film d'animation intitulé „La mouche”, le second pour son long métrage „Méphisto” et le troisième pour ses excellentes performances en tant que directeur de photographie. Les spectateurs étrangers connaissent également bien les réalisations de Miklós Jancsó et de Béla Tarr, ainsi que celles du jeune Kornél Mundruczó, primés à plusieurs festivals internationaux.

Les architectes József Finta, Ferenc Vadász et le père de l'architecture organique hongroise, Imre Makovecz, ont signé de nombreux bâtiments originaux de renommée européenne. Au sculpteur Imre Varga nous devons une série de statues d'une grande complexité, aux peintres László Fehér et El-Kazovszkij un univers pictural très particulier, au tapisserie d'art Ildiko Dobrányi des gobelins émolifs et audacieux, aux danseurs des Ballets de Szeged et de Győr des sensations cathartiques. Les services de table, les petites sculptures et les vases en porcelaine fabriqués à Herend sont non seulement des articles industriels, mais aussi de véritables œuvres d'art. La dentelle confectionnée à Kiskunhalas fait également partie des produits typiquement hongrois appelés hungaricums.

Grâce au mouvement populaire destiné à conserver les danses et la musique folkloriques dans le milieu urbain et à la protection accrue de l'art populaire et des objets traditionnels, le folklore hongrois continue de survivre dans le monde d'aujourd'hui.

Littérature



Sándor Márai (1900-1989)

„Ils parlent doucement, ils se comprennent pourtant: les murs revêtus de bois chauds et anciens renvoient l'écho des moindres mots. Tel le bois d'un instrument amplifie la résonance des cordes.”

Mathias, souverain du XV^e siècle à la période Renaissance, possédait l'une des bibliothèques les mieux fournies de son temps. Plus de deux mille manuscrits, appelés Corvinas, y étaient conservés. (Cette appellation tire son origine du mot corbeau en latin, animal héraldique du blason royal qui les orne.) Durant les siècles précédents, la littérature et la culture hongroises et européennes ont tissé des liens très étroits et se sont influencées réciproquement.

Ne serait-ce que durant ces cinq dernières années, plus de 500 romans et recueils de poèmes hongrois ont été traduits en plusieurs langues étrangères. « Les braises » de Sándor Márai peut déjà être lu en 24 langues différentes. « Être sans destin » du lauréat du récent prix Nobel de littérature (2002), Imre Kertész, est déjà publié en 20 langues et cinq autres sont en préparation. Ses confrères, Péter Esterházy (couronné du prix Herder en 2002 et du prix Grinzane Cavour en 2003), György Konrád (prix Charles d'Aix-la-Chapelle en 2001), Péter Nádas (Grand-Prix de la Foire du Livre de Leipzig en 1995, Grand-Prix et Cristal Vilencia en 1998) ou Magda Szabó (Prix Fémina de Paris en 2003) figurent également en bonne position sur la liste de popularité des écrivains contemporains hongrois à l'étranger.



Magda Szabó (1917)

„Tout ce que je sais des sentiments et des passions, je le sais de mes deux mentors: de la tragédie grecque et du vent de la Pusztia sur le Hortobágy.”



Péter Esterházy (1950)

„L'espace grammatical, c'est moi.”



Le premier Prix Nobel hongrois du 21^e siècle de, et notre premier Prix Nobel de littérature. Imre Kertész (1929-)
„Rien ne peut être à tel point impossible qu'il ne soit possible de le vivre tout naturellement.”



tivement restreint – les sphères politique et militaire – que les pays candidats devaient justifier leur degré de préparation et leur conformité aux normes, mais on attendait aussi d'eux que l'ensemble de leur économie nationale soit en harmonie avec les structures communautaires. Cela impliquait une série de mesures, de tâches et d'efforts spéciaux en vue de transformer en profondeur la société et l'économie.

C'est en connaissance de cause que la Hongrie a présenté sa demande d'adhésion à l'Union le 1^{er} avril 1994. Tout en poursuivant la préparation puis les négociations en vue de rejoindre l'OTAN, le gouvernement hongrois a adopté des mesures extraordinaires pour accélérer son rapprochement avec l'Union européenne. Les orientations et les stratégies de développement de la politique économique nationale ont été définies en fonction de cet objectif. Ainsi les éléments-clés des années 1990 étaient-ils le rapprochement avec les partenaires européens, l'alignement, l'adaptation et le rattrapage progressif dans les domaines politique, juridique et économique. L'objectif consistait à satisfaire aux critères d'adhésion sur le plan à la fois social et économique et à rendre la Hongrie réellement apte à rejoindre l'Union européenne.

La dernière décennie du XX^e siècle n'était pas caractérisée seulement par l'adaptation de la Hongrie – et des autres États d'Europe centrale et orientale – à l'UE. L'organisation en question devait également se préparer à l'accueil des nouveaux membres. Dès le départ, l'une des idées fondamentales de l'intégration européenne est son ouverture à tous les pays du continent qui pourront satisfaire aux critères garantissant une coopération sans à-coups. Les précédents élargissements successifs des

Communautés européennes, puis de l'Union européenne ont été accomplis pour mettre en oeuvre cette conception.

L'admission de nouveaux membres en 2004 – comme celle d'anciens précédemment – a ses propres caractéristiques. Cette fois, le nombre des pays candidats est exceptionnellement élevé et leur retard économique relativement important par rapport à la majorité des pays membres. L'accroissement de la population communautaire de près de 80 millions de personnes, les charges économiques et financières que fait peser l'élargissement sur l'UE et certains problèmes politiques sensibles (par exemple la division de Chypre en deux parties) sont également des faits inédits. Les pays membres ont cependant reconnu qu'en l'occurrence, les inconvénients étaient contrebalancés par des avantages tels que l'élargissement considérable du marché intérieur, le renforcement des positions européennes et mondiales de l'Union et, surtout, la stabilisation de la situation politique et sécuritaire du continent.

L'entrée dans l'Union est un processus prolongé dans le temps qui nécessite une préparation, des corrections et des efforts de deux côtés. Naturellement, ce sont les pays candidats qui doivent parcourir un trajet plus long et assumer des charges apparemment plus lourdes. C'était toujours ainsi, et c'est aussi le cas aujourd'hui. Il est évident toutefois qu'aucun des anciens pays membres n'a dû subir des transformations aussi profondes et accomplir des efforts aussi sérieux et souvent douloureux que les ex-pays socialistes. Ces derniers ont été contraints de satisfaire aux mêmes exigences que leurs partenaires de l'Union dans un laps de temps beaucoup plus court, à savoir en quinze ans au lieu d'un demi-siècle, et dans des

circonstances nettement moins favorables qu'eux.

Cette adaptation accélérée a représenté un défi spécial non seulement du point de vue de ses répercussions politiques, économiques et financières, mais aussi sous son aspect proprement humain. Il a fallu remanier des sociétés entières, transformer la mentalité et la vision du monde des peuples concernés. Ce passage à un autre système était un fardeau lourd à supporter, même si les pays candidats ont été unanimes à affirmer qu'ils n'agissaient pas sous une quelconque contrainte extérieure mais par leur propre intérêt vital. Enfin, à la différence des anciens pays membres, pour qui le dernier élargissement prenait la forme d'un « simple » exercice politique, économique et d'harmonisation juridique, la Hongrie et les autres pays candidats l'ont vécu comme un événement chargé d'un sérieux contenu spirituel et émotionnel, comme l'accomplissement et la clôture du changement de régime, le retour à l'Europe.

La poursuite de l'intégration européenne dépend toujours de la décision politique des pays membres. Pour les convaincre les pays candidats avaient à prouver leur maturité politique, économique et juridique. Dès l'amorce du changement de régime, la Hongrie a constamment cherché à répondre à cette attente. En reconnaissance de ses efforts, l'Union européenne a, en décembre 1997, décidé de lancer les négociations d'adhésion avec elle et quelques autres pays candidats. Les pourparlers engagés le 31 mars 1998 ont pris fin en décembre 2002. Durant les négociations de près de cinq ans, les pays candidats devaient assumer une double charge. D'une part, il leur a fallu progresser dans l'accomplissement des obligations liées à l'obtention du statut de membre, d'autre part, des com-

promis difficiles devaient être trouvés par eux avec les pays membres sur la définition des critères d'adhésion. Entre-temps, l'Union européenne ne restait pas inactive, elle non plus. Tout en dialoguant avec les candidats, elle a travaillé à la réunion des conditions en vue de l'élargissement au sein de la communauté sur la base du Traité de Nice – élaboré en 2000 et entré en vigueur le 1^{er} février 2003 – qui a défini le sens de l'approfondissement ultérieur de l'intégration et des réformes institutionnelles à opérer.

Apparemment, l'adhésion à l'Union européenne est pour l'essentiel un processus unilatéral. Les pays candidats sont tenus de reprendre les dispositions de la législation en vigueur sur le territoire de l'UE, de veiller à l'application des règles et de l'acquis communautaires. L'organisation en question n'a jamais aligné ses lois sur celles des nouveaux entrants. C'était à eux de s'adapter. La Hongrie – pareillement aux autres pays candidats – a peu à peu mis en conformité sa législation avec la pratique communautaire. Elle a développé son économie et son système politique en fonction des exigences de l'UE mais aussi en harmonie avec ses intérêts nationaux. Et quand les questions concrètes de l'adhésion ont effectivement été mises à l'ordre du jour, la pratique hongroise a déjà souvent coïncidé ou était similaire à celle de l'UE.

Bien que ce soit toujours le pays candidat qui se conforme aux conditions communautaires, cela ne veut pas dire que celui-ci ne puisse nullement défendre ses intérêts et façonner l'accord contenant les conditions concrètes de son adhésion. Comme il s'agit d'un alignement total sur l'Union – dont la concrétisation exige de sérieux efforts intellectuels et matériels – les pays candidats

peuvent solliciter des allègements temporaires dans certains domaines. Par exemple, la Hongrie a obtenu le droit de ne pas appliquer quelques règles communautaires immédiatement – c'est-à-dire dès le premier jour de son adhésion – mais avec un certain retard. Le tableau 1 montre que la Hongrie bénéficie d'un délai de grâce dans l'application de règles juridiques dont la mise en oeuvre reportée à plus tard ne perturbe pas sérieusement le fonctionnement du marché intérieur, tandis que leur introduction précipitée ferait peser une charge particulièrement lourde sur la population et les acteurs économiques. Le délai ainsi obtenu permet à la Hongrie d'instaurer graduellement un certain nombre de règles juridiques relatives à la protection de l'environnement, aux transports, à l'agriculture et à l'industrie alimentaire, ou bien une partie des dispositions relatives aux prestations financières qui entraînent des dépenses importantes.

Non seulement les candidats mais aussi les pays membres avaient la possibilité de demander des « dérogations » et ils n'ont pas hésité à y recourir. Ainsi par exemple, l'UE freine l'introduction de la libre circulation des personnes ou bien la mise en oeuvre d'une politique agricole commune. Naturellement, les premiers ont sollicité et obtenu davantage d'exemptions temporaires que les seconds.

A part les facilitations à durée déterminée, les négociations portaient sur l'éclaircissement de différentes autres questions. La Hongrie et l'UE ont dû se mettre d'accord, entre autres, sur la façon de prendre en compte les données et les performances mesurables et chiffrables. Il s'agissait ainsi de s'entendre sur la superficie autorisée des exploitations agricoles, les quotas de production ou bien le montant des subventions communautaires accordées à la Hongrie. Des concertations étaient menées aussi sur les questions dites institution-

nelles relatives notamment au nombre des voix ou des représentants de la Hongrie dans telle ou telle organisation comme au Conseil des ministres, au Parlement européen et ailleurs. Le tableau 2 montre que l'influence directe de la Hongrie dans les institutions communautaires – 12 voix au Conseil, 24 sièges au Parlement – correspond à celle des autres États à population similaire, indépendamment de leur statut d'ancien ou de nouveau membre. Cela indique que – tant que les relations internationales le permettent – le principe de l'égalité se fait valoir correctement au sein de cette intégration.

Les négociations internationales n'aboutissent jamais totalement. Il va de soi que les parties – même si elles entretiennent des relations les plus amicales possible – ne trouvent des solutions de compromis qu'en conciliant leurs intérêts. C'est ce qui s'est passé aussi durant les récentes négociations d'adhé-

Répartition des voix au Conseil et des sièges au Parlement européen des pays membres de l'Union

Pays membres	Nombre des voix	Sièges au PE	Pays membres	Nombre des voix	Sièges au PE
Autriche	10	18	Lettonie	4	9
Belgique	12	24	Lituanie	7	13
Chypre	4	6	Luxembourg	4	6
République tchèque	12	24	Hongrie	12	24
Danemark	7	14	Malte	3	5
Royaume-Uni	29	78	Allemagne	29	99
Estonie	4	6	Italie	29	78
Finlande	7	14	Portugal	12	24
France	29	78	Espagne	27	54
Grèce	12	24	Suède	10	19
Pays-Bas	13	27	Slovaquie	7	14
Irlande	7	13	Slovénie	4	7
Pologne	27	54			
Les 25 pays au total :				321	732

sion. Personne n'a obtenu tout ce qu'il aurait souhaité initialement, mais personne non plus n'était perdant. Par ailleurs, le but de la coopération européenne n'est pas de faire gagner les uns au détriment des autres. Ici, il convient de satisfaire le mieux possible les besoins de tous et de faire valoir le principe déjà mentionné de l'égalité des pays membres. En d'autres termes, les pays à populations similaires doivent être traités de la même façon, indépendamment de leur niveau de développement et de leur situation économique.

A l'intérieur de l'UE – fait sans précédent dans d'autres organisations internationales - le principe et la pratique de la discrimination positive s'affirment avec force. Ainsi, les pays membres plus petits participent-ils aux prises de décision dans une mesure supérieure à leur proportion numérique. Par contre, les plus grands acceptent de disposer dans les institutions communautaires d'un nombre de voix et de représentants inférieur à leur poids réel, compte tenu de l'effectif de leur population. Cela sert à empêcher la prédominance et l'abus de pouvoir d'un ou de plusieurs grands pays et à permettre aux plus petits de peser suffisamment sur les décisions communes.

Les participants des récentes négociations d'adhésion ont également fait preuve du respect mutuel des intérêts et de l'égalité des membres. Cela ne signifie pas pour autant que les parties réunies autour de la table occupent les mêmes positions et ont les mêmes capacités de faire valoir leurs intérêts. Les pays membres se trouvent toujours dans une situation plus favorable que les pays candidats. Il n'empêche que, dans les conditions données, les résultats obtenus et les accords conclus ont été satisfaisants cette fois aussi, même si

Musique



Les incontournables compositeurs hongrois, Ferenc Liszt, Béla Bartók et Zoltán Kodály, sont en même temps les figures phares de la culture universelle. Parmi leurs héritiers contemporains, le monde entier connaît le nom et les œuvres de György Ligeti, de Péter Eötvös ou de György Kurtág. Les concerts de l'Orchestre Philharmonique National, de l'Orchestre du Festival de Budapest, des pianistes Zoltán Kocsis, Dezső Ránki et András Schiff se donnent à guichets fermés également à l'étranger. Les cantatrices Eva Marton, Andrea Rost et Erika Miklósi se produisent sur les scènes les plus prestigieuses du monde. Les salles de concert à travers le monde accueillent avec enthousiasme l'excellent violoncelliste Miklós Perényi, le violoniste tsigane d'une admirable virtuosité Lajos Kathy Horváth ou l'Ensemble à percussion Amadinda d'une tonalité tout à fait originale. La chanteuse Márta Sebestyén et l'Orchestre Muzsikás interprètent avec authenticité la musique folklorique hongroise. Les inimitables Cent violons tsiganes constituent un ensemble unique au monde. Les amoureux de l'opérette hongroise signée Imre Kálmán ou Ferenc Lehár, et interprétée par des artistes fort talentueux, se recrutent dans les rangs d'un vaste public international.

Sport



Malgré le nombre plutôt réduit de sa population, la Hongrie passe pour une grande puissance dans le domaine du sport. En effet, les 149 médailles d'or récoltées jusqu'à ce jour par ses athlètes lors des jeux olympiques d'été lui assurent la huitième place dans le classement des nations. A titre d'exemple, citons les noms de László Papp, triple champion olympique de boxe, ou de la nageuse Krisztina Egerszegi, en l'honneur de qui l'hymne national hongrois a retenti cinq fois à trois olympiades.

Aux Jeux paralympiques, les sportifs hongrois ont obtenu à ce jour 27 médailles d'or, 26 d'argent et 35 de bronze. L'escrimeur Pál Szekeres détient à lui seul trois titres olympiques.

N'oublions pas la fierté du football hongrois, Ferenc Puskás, qui jouit d'une réputation mondiale. Les principales disciplines sportives dans lesquelles les Hongrois sont excellents: l'escrime, le kayak, le canoë, la natation, le pentathlon moderne et le water-polo. Soulignons tout de même que la kayakiste Katalin Kovacs a déjà été sacrée championne du monde à douze reprises et championne d'Europe à sept reprises.

de nombreux sujets restent encore à discuter. Les nouveaux membres se sont vu fixer des tâches difficiles mais faisables qui leur permettront de remplir leurs obligations et d'exercer leurs droits découlant de l'adhésion.

Il faut bien souligner cette dualité : appartenir à l'Union n'implique pas seulement des obligations à remplir mais aussi des droits, des programmes et des institutions d'assistance destinés aux membres moins développés. Grâce à cette structure, ceux qui n'atteignent pas la moyenne communautaire dans tel ou tel domaine, bénéficient de subventions spéciales. Pour profiter des droits et des possibilités, il est indispensable que les pays concernés connaissent le fonctionnement des mécanismes communautaires. Non seulement les gouvernements mais aussi les citoyens, en particulier les agriculteurs, car le statut de membre ne génère pas automatiquement la prospérité ni au plan national ni au plan individuel. L'adhésion signifie l'extension illimitée de la concurrence aux nouveaux pays membres sur le marché unique, ce qui, pour réussir, réclame de leur part une préparation et une compétitivité appropriées. Les gouvernements et les agents économiques devront déployer des efforts sérieux en vue d'une adhésion dans les meilleures conditions pour que la Hongrie tout entière et la majeure partie de sa population y soient gagnantes. Après l'adhésion, la Hongrie fera partie d'une organisation forte, d'un marché de plusieurs centaines de millions de personnes qui fonctionne selon des règles intérieures unifiées. Le système unique, la suppression des frontières contribueront à l'accroissement de la productivité et à la diminution des dépenses. En outre, les nouveaux pays mem-

bres vont bénéficier de presque tous les avantages, protections, droits dont jouissent les anciens. Le non-respect du principe de l'égalité des pays membres ne sera toléré – comme nous l'avons déjà mentionné – que dans les domaines où les nouveaux adhérents ont obtenu des dérogations provisoires, étant donné que les anciens, eux, sont tenus de se conformer intégralement à la réglementation communautaire. L'égalité absolue n'existe pas non plus lorsque les anciens maintiennent des restrictions envers les nouveaux pour une certaine période. Ils freinent par exemple la libre circulation de leur main-d'œuvre ou abaissent, dans leur cas, le niveau habituel des subventions agricoles et régionales.

Nonobstant, Budapest prévoit pouvoir largement puiser dans les caisses communautaires afin d'accélérer son développement et l'adaptation des agriculteurs hongrois aux conditions du marché unique. C'est que la concurrence y est plus rude, mais ceux qui seront capables de tenir bon verront s'ouvrir devant eux tout ce marché, ainsi que les débouchés du monde entier.

L'utilité de l'harmonisation juridique, opérée en lien avec notre adhésion à l'Union, a une importance déterminante non traduisible par les chiffres. Par l'adoption et la mise en œuvre de l'acquis communautaire, la Hongrie s'est intégrée non seulement à l'environnement socio-économique de l'Europe, mais elle a aussi créé les conditions indispensables au fonctionnement d'une économie de marché moderne prête à relever les défis de la mondialisation et de la concurrence internationale.

Les acteurs du plus grand marché du monde en développement vigoureux se verront offrir des possibilités incomparables pour promouvoir leur dévelop-

pement économique. C'est ce qui explique probablement que les opinions publiques saisissent la construction européenne sous sa forme essentiellement économique et commerciale et consacrent moins d'attention aux autres domaines de la coopération. Pourtant, l'Union européenne n'est pas une organisation purement économique et sa réussite ne peut se mesurer sur des données uniquement économiques. Ainsi par exemple, l'entrée dans l'UE renforce la sécurité intérieure et extérieure des pays membres. En matière de sécurité intérieure, il est primordial que les principes de base, les normes communautaires ainsi que les dispositions contractuelles représentent une contrainte juridique et morale pour respecter et défendre la démocratie, la légalité et les droits de l'homme. D'autre part, l'appartenance à un cercle plus large des nations, l'imbrication organique et même l'interdépendance des pays qui y participent jouent un rôle incontestable dans le renforcement de leur sentiment de sécurité extérieure.

Cette sécurité renforcée est ressentie avec acuité par les nouveaux adhérents, mais chaque médaille a son revers. Les gagnants de l'élargissement se trouvent à la fois dans les rangs des nouveaux et des anciens, car les seconds profitent aussi des valeurs et des atouts apportés par les premiers. La Hongrie, en tant qu'un marché de dix millions d'habitants, ne représente pas un débouché réellement important, mais il serait faux de le sous-estimer, surtout si l'on y ajoute celui des autres adhérents. D'autres facteurs et valeurs économiques et sociaux, tels que la main-d'œuvre hautement qualifiée de l'Europe centrale et orientale, ou bien la « valeur ajoutée » intellectuelle et culturelle des nouveaux membres,

enrichissent également l'UE. A part cet « apport » des nouveaux aux anciens, l'Europe devra apprécier que, durant les derniers quinze ans, ce groupe de pays, dont la Hongrie, a représenté un facteur de stabilité politique et de sécurité dans une région où se trouve notamment une zone de crise, celle de l'ex-Yougoslavie. Le conflit sanglant éclaté sur son territoire à la fin du XX^e siècle a sérieusement menacé la paix et la sécurité sur notre continent.

L'élargissement de 2004 a une importance particulière du fait qu'il représente un grand pas en avant sur la voie de l'unification de l'Europe. Jamais auparavant les peuples de ce continent n'ont à l'œuvre ensemble aussi nombreux et aussi solidaires à la réussite des gens qui y vivent, à la solution de leurs problèmes. Parmi les soucis communs mentionnons l'emploi, le vieillissement des sociétés, les défis techniques et technologiques ou le terrorisme, fléau principal de notre temps. Pour résoudre efficacement ces problèmes, on a besoin d'une Europe unie, non divisée en pays séparés ou en groupements régionaux.

L'élargissement de l'Union européenne n'est pas une affaire exclusivement européenne. Dans une économie mondiale multipolaire où les conditions politiques et les rapports de force changent sans cesse, une Europe forte et unie n'est pas seulement la rivale mais aussi la partenaire des États-Unis, de la Russie, du Japon, de la Chine et d'autres pays. La Hongrie appuie la volonté de l'Union européenne d'assumer une responsabilité correspondant à son poids économique et à son influence politique. Elle est prête à y participer avec les moyens certes limités que lui assurent sa taille et ses relations internationales. Il existe, néanmoins, des domaines où son emprise sur les événements peut être notable.

Ainsi par exemple, les expériences hongroises acquises dans les Balkans, en Russie ou bien dans un certain nombre de pays en voie de développement ou intéressés par la transformation socio-économique sont susceptibles de profiter à l'UE.

L'élargissement de 2004, l'association des nouveaux membres aux efforts communs entraîneront l'approfondissement de la coopération et le renforcement de l'intégration. Il est nécessaire de resserrer encore davantage les liens de coopération économique partout où le besoin s'en fait encore sentir. Une série de problèmes sociaux liés à l'emploi attendent également d'être résolus. Les efforts grandioses déjà accomplis en matière de recherche et de développement et le programme-cadre y relatif devront être poursuivis avec plus de fermeté par les pays européens. C'est la seule façon de réaliser l'ambition de l'Union européenne, soutenue également par la Hongrie, qui consiste à devenir la première économie du savoir dans le monde d'ici en 2010.

Il conviendra de renforcer également la solidarité des États européens dans les domaines non liés à l'économie et au commerce, mais touchant sensiblement à la souveraineté nationale. Le Traité de Maastricht, marquant la création de l'Union européenne en 1993, stipule l'instauration d'une politique étrangère et de sécurité commune, ainsi que d'une coopération dans le domaine des affaires intérieures et de la justice. Bien que de telles aspirations des États européens ne soient pas tout à fait nouvelles, leur coopération au niveau communautaire date de la signature du traité en question. Pour affirmer la force et l'influence de la communauté, la coopération globale et l'action concertée constituent une condi-

tion indispensable. Les progrès accomplis ont pourtant été plus lents que prévu. Au cours des années précédentes, on a certes mieux harmonisé l'activité des pays membres dans le domaine de la politique étrangère, renforcé l'infrastructure institutionnelle, inscrit à l'ordre du jour les questions relatives à la politique de défense commune, mais les progrès réalisés apparaissent trop lents et limités aux yeux de beaucoup, et la « voix européenne unique » fait sans doute encore défaut. On aurait cependant tort de sous-estimer les résultats obtenus, car le traitement simultané des éléments les plus délicats de la souveraineté d'un État nation constitue une pratique extrêmement rare.

La Hongrie plaide en faveur du renforcement de la politique étrangère et de défense commune. Elle admet que les pays membres n'ont pas le même poids et compte sur la sagesse des plus grands car, à son avis, dans une Europe unitaire, les moins forts ne pourront pas être exclus de l'arrangement des questions liées au pouvoir et aux politiques de sécurité et militaire. Il importe, à ses yeux, que les pays membres de l'UE puissent maintenir leur autonomie de décision concernant la politique de défense encore en gestation et choisir librement les démarches communes auxquelles ils souhaitent adhérer.

La Hongrie considère toujours l'OTAN comme un pilier de base de la sécurité européenne, tout en préconisant l'élaboration de sa dimension communautaire. En d'autres termes, l'UE devra être capable de régler seule ses propres affaires continentales, de résoudre les problèmes locaux et d'accomplir certaines démarches humanitaires ou préventives. Il faut que l'Union puisse relever les défis de la politique de sécurité à l'échelle mondiale en fonction de

son réel poids économique et politique. La Hongrie est prête – dans les limites de son potentiel disponible – à contribuer à la création des capacités économiques et militaires nécessaires à la réalisation de ce projet.

Dans le domaine de la politique étrangère et de défense commune, la Hongrie met l'accent sur le caractère indivisible des sécurités nationale et internationale. Elle considère la lutte contre le terrorisme comme une tâche prioritaire commune et presse l'UE de fournir des réponses adéquates aux problèmes mondiaux. Dans le Traité d'adhésion, Budapest s'est chargé de satisfaire les exigences communautaires en renforçant ses propres frontières dont une longue section est devenue limite extérieure de l'UE. Elle promet d'assurer l'infrastructure institutionnelle nécessaire à sa défense ainsi que l'adoption des règles juridiques connexes.

Dans le domaine de la politique étrangère, de sécurité et de défense commune, la Hongrie a aussi ses propres points de vue. Elle a l'intérêt de voir se stabiliser les conditions politiques et se renforcer la coopération régionale dans le bassin des Carpates grâce à l'application des politiques communautaires. La Hongrie a toujours attaché une importance particulière au maintien des bonnes relations avec les pays voisins. Dans le cadre de la politique étrangère commune, elle a l'intention d'agir en faveur du renforcement de la sécurité et de la stabilité en Europe centrale et orientale. Tout en approfondissant et élargissant sa coopération avec ses voisins, devenus membres en même temps qu'elle, la Hongrie voudrait également aider ceux qui n'y adhéreront qu'ultérieurement. Pour elle, son entrée dans l'UE ne marque pas la fin de « l'élargissement à l'Est ». Ses propres intérêts économiques

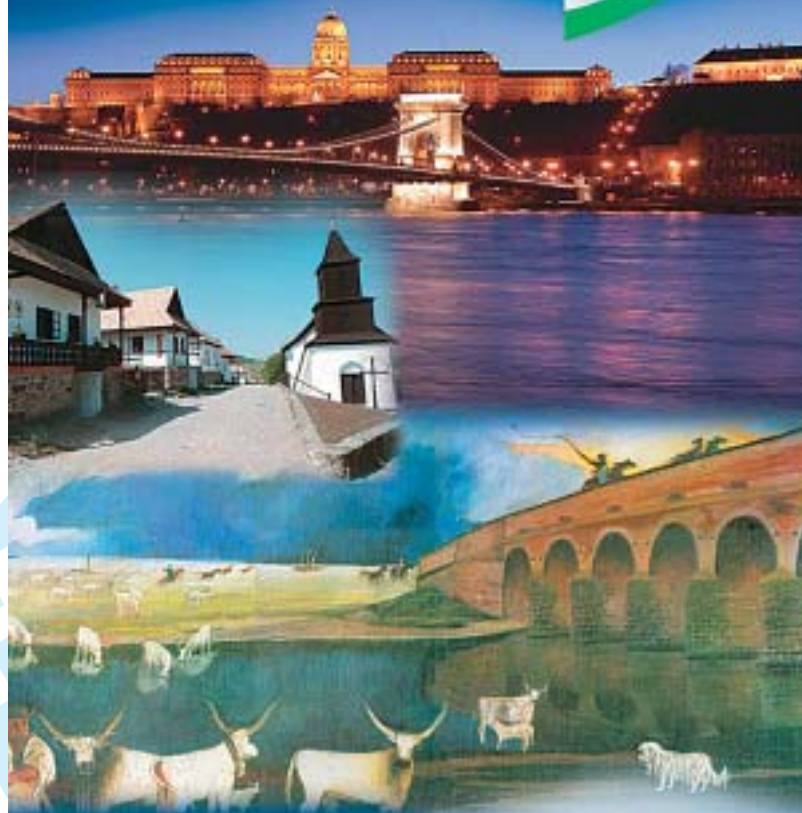
et sécuritaires – et non pas en dernier lieu son désir d'entretenir des relations conformes aux normes européennes avec les Hongrois d'outre-frontières – lui dictent de soutenir le développement et le « changement de régime » social et économique de tous ses voisins, ainsi que leur adhésion à l'Union, étant donné que l'unité européenne représente un intérêt à la fois hongrois et européen.

La Hongrie – pareillement aux précédents pays candidats – a pris part aux travaux de la Convention européenne, ayant – au cours des années 2002-2003 – cherché des réponses aux questions principales soulevées par l'intégration et élaboré par la suite le projet de traité constitutionnel de l'UE.

La Hongrie a joué un rôle actif dans les travaux de la Convention et de la conférence intergouvernementale de 2003-2004. Elle a approuvé l'inscription des droits et des obligations essentiels des pays membres dans le projet constitutionnel, ainsi que la délimitation claire des compétences communautaires, le renforcement du rôle des parlements nationaux et des droits fondamentaux de l'homme. Elle a appuyé toutes les conceptions visant à consolider le caractère démocratique de l'intégration, à rendre l'activité des institutions communautaires plus organisée et plus transparente.

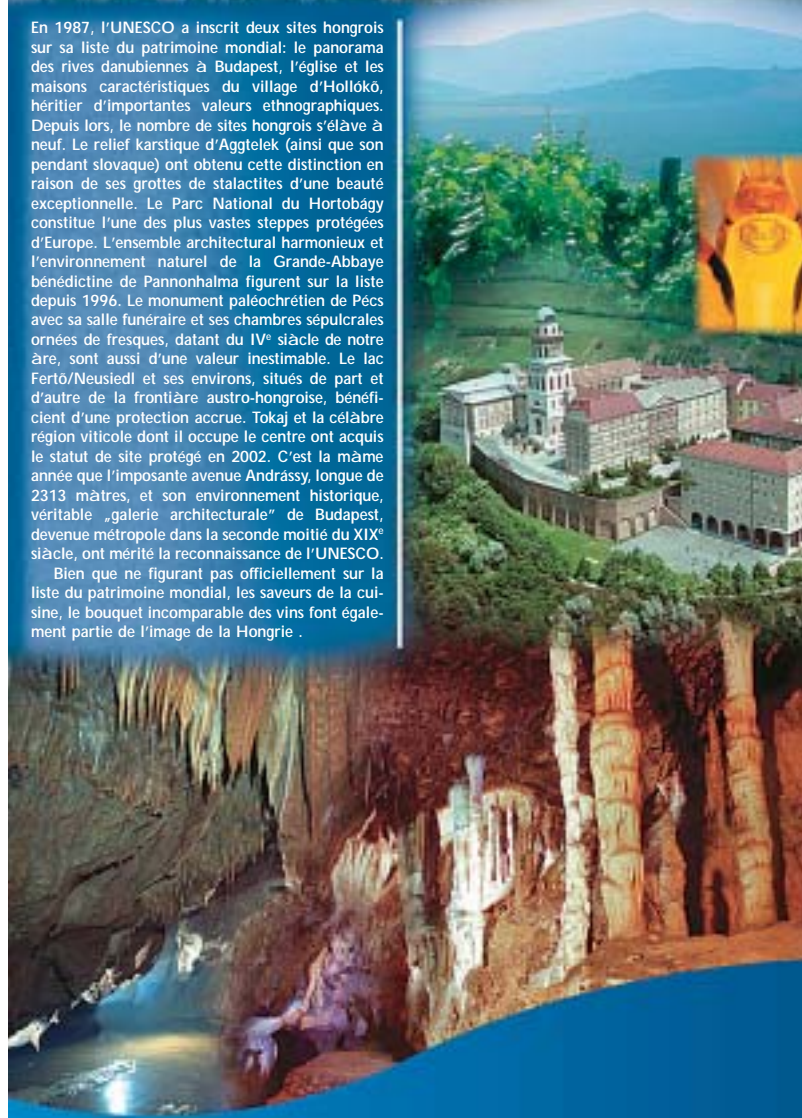
Au cours des négociations, la Hongrie a pris des initiatives dans plusieurs questions. Elle a, par exemple, proposé la formulation plus explicite des droits des minorités nationales. On l'a également vue se ranger du côté des partisans d'une coopération renforcée plus ouverte et plus accueillante dans certains domaines aux Etats membres ne faisant pas partie du groupe pionnier, désireux de progresser plus vite que la moyenne. Ainsi leur

Patrimoine mondial



En 1987, l'UNESCO a inscrit deux sites hongrois sur sa liste du patrimoine mondial: le panorama des rives danubiennes à Budapest, l'église et les maisons caractéristiques du village d'Hollókő, héritier d'importantes valeurs ethnographiques. Depuis lors, le nombre de sites hongrois s'élève à neuf. Le relief karstique d'Aggtelek (ainsi que son pendant slovaque) ont obtenu cette distinction en raison de ses grottes de stalactites d'une beauté exceptionnelle. Le Parc National du Hortobágy constitue l'une des plus vastes steppes protégées d'Europe. L'ensemble architectural harmonieux et l'environnement naturel de la Grande-Abbaye bénédictine de Pannonhalma figurent sur la liste depuis 1996. Le monument paléochrétien de Pécs avec sa salle funéraire et ses chambres sépulcrales ornées de fresques, datant du IV^e siècle de notre ère, sont aussi d'une valeur inestimable. Le lac Fertő/Neusiedl et ses environs, situés de part et d'autre de la frontière austro-hongroise, bénéficient d'une protection accrue. Tokaj et la célèbre région viticole dont il occupe le centre ont acquis le statut de site protégé en 2002. C'est la même année que l'imposante avenue Andrassy, longue de 2313 mètres, et son environnement historique, véritable „galerie architecturale” de Budapest, devenue métropole dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont mérité la reconnaissance de l'UNESCO.

Bien que ne figurant pas officiellement sur la liste du patrimoine mondial, les saveurs de la cuisine, le bouquet incomparable des vins font également partie de l'image de la Hongrie.



coopération intensive pourra-t-elle s'harmoniser avec les objectifs communautaires et ne conduira-t-elle pas à la formation de groupes nettement séparés au sein de l'organisation. C'est que la différenciation des membres pourrait avoir pour conséquence la conservation des clivages et des différents niveaux de développement.

La politique d'intégration hongroise se caractérisera aussi à l'avenir par une attitude constructive. La Hongrie est consciente que sa seule chance de connaître un développement durable réside dans son appartenance à l'UE. Elle approuve le renforcement continu de l'intégration dans les domaines où l'affirmation des intérêts est vraiment plus efficace au niveau communautaire. Dans le même temps, elle trouve encore prématuré que l'UE soit investie d'un pouvoir décisionnel en matière de défense.

Les citoyens se sentent également responsables de l'avenir de l'Europe. Leur attachement à l'Europe et à l'organisation de coopération la plus unie du continent s'est illustré par le fait que, lors du référendum organisé sur l'adhésion en 2003, la grande majorité des participants ont voté pour.

Le 1^{er} mai 2004, la Hongrie et neuf autres États européens sont devenus membres de plein droit de l'Union européenne. Cruciale, cette date ne représente pour autant ni un point de départ ni un aboutissement car, dans une perspective historique, l'événement en question n'est qu'une des étapes intermédiaires d'un long processus. Les efforts d'adaptation ne s'arrêtent pas au moment de l'entrée, étant donné que les dérogations provisoires ne seront levées que plusieurs années plus tard. La Hongrie – bien qu'elle ait

atteint le niveau requis pour devenir membre dans tous les domaines, – a encore de nombreuses tâches à accomplir pour combler son retard sur les anciens de l'UE.

En octobre 2003, la Commission européenne – chargée d'évaluer la performance des pays membres et des candidats à l'adhésion ainsi que les éventuelles infractions juridiques commises par eux – a publié son rapport, entre autres, sur la Hongrie. Le dernier document de ce type à avoir été consacré aux États censés rejoindre l'UE en 2004 a reconnu que le degré de préparation de la Hongrie et les progrès réalisés par elle ont été satisfaisants, mais qu'il y avait aussi des insuffisances nombreuses. Il a été question de la nécessité d'accélérer le développement du système institutionnel hongrois, en particulier celui des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositions communautaires et de son contrôle. La préparation des institutions participant à l'acquisition et à l'utilisation des subsides communautaires est importante pour toute la Hongrie, mais surtout pour les unités de gestion et les entrepreneurs qui comptent en bénéficier. C'est par leur intermédiaire que les agents économiques pourront participer aux concours lancés en vue de leur allouer des subventions, ce sont elles qui distribuent ensuite l'argent et en vérifient l'usage.

Il ne suffit pas de simplement promulguer des décrets, des directives et des règles juridiques pour remplir les obligations inhérentes au statut de membre. Les législations communautaires doivent aussi être appliquées. Aucun pays membre, qu'il soit ancien ou nouveau, ne répond parfaitement et intégralement à tous les critères juridiques requis. Cela ne les dis-

pense cependant pas du devoir d'observer les règles. Les nouveaux pays membres sont particulièrement intéressés à s'y conformer, puisque c'est la façon la plus sûre de profiter des avantages offerts par l'adhésion.

La Hongrie poursuit toujours ses efforts d'intégration, l'apprentissage des mécanismes et de la pratique de la coopération. Depuis la signature du Traité d'adhésion, les nouveaux adhérents sont considérés comme des membres de plein droit par l'Union européenne dans presque tous les domaines. Ils sont invités à toutes les manifestations consacrées au débat des questions communautaires. La Hongrie et les autres adhérents nouveaux peuvent exposer leur opinion, défendre leurs points de vue, tout en constatant sur place la façon dont on protège ses intérêts tant au niveau national que communautaire. Les connaissances et les expériences ainsi acquises les rendent aptes à s'intégrer au système de coopération européen et à y trouver leur place.

La Hongrie qui, pendant de longues décennies, observait depuis les périphéries du développement européen l'épanouissement de la coopération des autres États, l'enrichissement, la réussite et l'essor des pays d'Europe occidentale, est dorénavant membre à part entière de leur communauté. D'un simple observateur extérieur, elle est devenue un partenaire avec qui on prend des décisions communes, qui a son mot à dire, qui jouit du prestige et qui a reçu une chance historique d'exercer, elle aussi, une influence directe sur le développement européen.

*Márta Konrád
János Vándor*